

## POLITIQUE SANTÉ, SÉCURITÉ, SÛRETÉ, ENVIRONNEMENT ET QUALITÉ

Dans le respect de son engagement sociétal, Arkema agit en industriel responsable et place parmi ses priorités incontournables la santé, la sécurité, la sûreté et la protection de l'environnement ainsi que la satisfaction de ses clients. Arkema adhère au référentiel *Responsible Care*®, une démarche volontaire d'ouverture et d'amélioration continue des performances dans les domaines de la santé, de la sécurité, de la sûreté et de l'environnement.

Afin de collaborer efficacement avec ses clients et ses partenaires industriels et commerciaux, Arkema se doit d'anticiper leurs attentes et est engagé dans une politique de progrès continu. Celle-ci s'appuie en particulier sur un dialogue ouvert et de proximité avec toutes les parties prenantes, sur un esprit d'innovation et un programme d'excellence opérationnelle. Par sa politique achats, Arkema s'engage à prendre en compte les enjeux sociaux et environnementaux en collaboration avec ses fournisseurs, sous-traitants et prestataires logistiques. Arkema respecte les lois et les réglementations applicables là où il exerce ses activités et les complète par des exigences et des engagements spécifiques.



### Arkema conduit ses activités en industriel responsable en faisant prévaloir les principes suivants :

#### → Prévention des risques

La prévention des risques en matière de santé, de sécurité, de sûreté et de respect de l'environnement, est l'affaire de tous. La conviction du Groupe est que tous les accidents et pathologies professionnels sont évitables et que chacun a un rôle et une responsabilité propre pour assurer la sécurité et la santé au travail ainsi que la protection de l'environnement et des riverains de ses sites. Arkema identifie et évalue les risques en fonction de leur impact potentiel. Ces risques sont également pris en compte dans les processus de gestion et de décision liés aux projets d'acquisitions et d'investissements ainsi que dans les processus de sélection et de suivi des fournisseurs.

#### → Système de management

L'amélioration continue des performances s'appuie sur le système de management AIMS - *Arkema Integrated Management System* - relatif à la santé, la sécurité, la sûreté, l'environnement et la qualité. Il réunit les exigences propres à Arkema et celles des principales normes internationales. Il repose sur l'évaluation des risques, la définition d'objectifs quantitatifs, la mise en œuvre de plans d'actions, le suivi et la mesure des résultats obtenus et le contrôle associé. Les processus de gestion des risques et les performances sont évalués régulièrement au travers d'audits internes et externes menés selon le référentiel AIMS.

#### → Culture santé, sécurité, sûreté, environnement et qualité

Arkema développe une **culture santé, sécurité, sûreté, environnement et qualité** afin que chaque collaborateur prenne conscience de sa responsabilité, de l'importance de son comportement et de l'impact de ses actions. L'encadrement offre un environnement de travail propice à la prévention des incidents et s'assure que chaque salarié soit formé et puisse exploiter les retours d'expérience afin de contribuer à la performance collective.

### La politique d'Arkema se traduit par les engagements et programmes suivants :

#### → Santé, Sécurité et sûreté

- Arkema a mis en place une culture sécurité au travers des programmes **Sécurité toujours en tête** et **Les Essentiels**. Les 14 Essentiels sont des règles d'or dont le respect est attendu de tous les salariés d'Arkema et des entreprises extérieures intervenant sur les sites du Groupe.
- En matière de **sécurité des procédés**, Arkema déploie et améliore en permanence ses pratiques de prévention et de gestion des risques, qui comprennent la mise en place de moyens et de plans d'intervention destinés à faire face à d'éventuels accidents. Ces dispositifs sont périodiquement mis à jour, vérifiés et testés lors d'exercices réguliers. Un programme **Process Safety Must Have** est également déployé au niveau des dirigeants d'Arkema et de tous les sites industriels du Groupe.
- Dans le domaine de la **sûreté**, Arkema s'efforce d'utiliser les meilleures technologies et met en place des règles et des formations pour la protection des personnes, des biens, des installations et des systèmes d'information. Les plans d'actions du Groupe s'appuient notamment sur les recommandations des pouvoirs publics et sur des audits ciblés.
- Dans la **gestion responsable de ses produits**, Arkema prend en compte la santé, la sécurité et la protection de l'environnement, dès le stade de la conception.

#### → Climat, économie circulaire et réduction de l'empreinte environnementale

- Mobilisé pour le **climat**, Arkema s'attache à réduire les émissions de gaz à effet de serre liées à ses activités et ses consommations d'**énergie** en s'appuyant sur son programme *Arkema Energy*.
- Déterminé à économiser la ressource en **eau** et limiter l'impact de ses rejets aqueux, Arkema s'appuie sur son programme de gestion de l'eau **Optim'O**.
- Arkema est attaché à la protection de la **biodiversité** et contribue à préserver la faune et la flore par la réduction des rejets dans l'air, l'eau et le sol de chaque site.

- Arkema se mobilise pour une **gestion responsable des ressources** tout au long de la chaîne de valeur et la préservation des matières premières non renouvelables.
- Arkema se mobilise également pour réduire la production de **déchets** issus des procédés industriels. Grâce à l'écoconception, Arkema favorise l'allongement de la durée de vie des produits de ses clients et leur recyclage, et promeut la valorisation des sous-produits en tant que matière ou énergie.
- Au-delà de ces actions menées sur ses sites industriels, Arkema, porté par son **innovation** au service du développement durable, développe pour ses clients des solutions en faveur du climat, de la gestion des ressources, des nouvelles énergies et de l'efficacité énergétique.

#### → Gouvernance et responsabilités

Les objectifs sont fixés et revus périodiquement par le Comité exécutif. Le système de management de cette politique est porté mondialement par la direction Sécurité Environnement Groupe, la direction du Développement Durable et leurs experts. La mise en œuvre est assurée par les équipes opérationnelles dans chaque région et *business line*.

L'ensemble des collaborateurs, par leur diversité et leurs compétences, ont un rôle et une responsabilité pour assurer la qualité des produits et services et sont acteurs de la santé, de la sécurité, de la sûreté et de la protection de l'environnement.

**Luc Benoit-Cattin**  
Directeur général Industrie et RSE